

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **huitième jour de janvier 2007**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévégné
Monsieur Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

07-01-001

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 4 décembre, et 18 décembre 2006.

ADOPTÉE

Déclaration d'intérêts pécuniaires

Le greffier indique que le conseiller Serge Bizier a déposé une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires, tel qu'exigé à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

07-01-002

Nominations à certains comités et à l'Office municipal d'Habitation

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la nomination des élus sur les différents comités municipaux pour l'année 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Martin Sévégné, il est unanimement résolu de nommer les élus municipaux aux différents comités municipaux suivants :

Bibliothèque municipale	:	Serge Bizier
Embellissement & environnement	:	Claude Côté
Jeunesse & Economie Sociale	:	Monique Carré Serge Bizier

Piscine	:	Gilles Fortier, maire
Travaux publics & voirie	:	Fernand Ruel André Bergeron
Rouli-Bus	:	Fernand Ruel
Office municipal d'habitation	:	Monique Carré Serge Bizier Fernand Ruel
Contrôle des démolitions	:	Monique Carré Serge Bizier André Bergeron
Développement Economique Princeville :		Monique Carré André Bergeron
Toponymie	:	Serge Bizier André Bergeron Richard Pellerin
Festival du Cheval	:	Claude Côté

ADOPTÉE

07-01-003

Ratification des chèques, des dépôts-salaires et du temps supplémentaire

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Martin Sévégné, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts-salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 20 décembre 2006	
- nos 6CH001957 à 6CH001959	18 537.13 \$
- En date du 21 décembre 2006	
- nos 6CH001960 à 6CH001967	37 534.24 \$
- En date du 22 décembre 2006	
- nos 6CH001968 à 6CH001971	2 446.98 \$
- En date du 4 janvier 2007	
- no 7CH000001	2 494.96 \$

dépôts salaires des périodes 200649 à 200652
temps supplémentaire des périodes 200649 à 200652

ADOPTÉE

07-01-004

Approbation des comptes

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Fonds administration :

- En date du 8 janvier 2007

- nos 7CH000002 à 7CH000112 189 209.61 \$

ADOPTÉE

07-01-005

Affectations de crédits – Dépenses incompressibles et engagements

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'affecter les crédits nécessaires en 2007 pour les dépenses incompressibles et les engagements suivants :

- a) Salaires des fonctionnaires et employés tels qu'établis par résolution, entente, contrats ou convention et versés sur une base hebdomadaire ou mensuelle;
- b) Rémunération et allocation des membres du conseil versées sur une base mensuelle;
- c) Remboursement des emprunts à long terme et des intérêts tels qu'établis sur chacun des actes ou billets contractés;
- d) Engagement de crédit avec Gaudreau Environnement Inc. tel qu'établis par les contrats ou facturations sur une base mensuelle;
- e) CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie Inc. : contribution annuelle de **25 641.68 \$** (plus taxes) incluant les frais informatiques;
- f) Quote-part de la MRC de l'Érable pour l'administration, la rémunération des élus, l'aménagement, l'évaluation foncière et les télécommunications :
 - Montant total de **160 598.54 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2007 et le 15 juin 2007;
- g) Quote-part des dépenses du Centre local de développement de l'Érable :
 - Montant total de **46 538.68 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2007 et le 15 juin 2007;
- h) Quote-part pour la Corporation de développement agro-alimentaire et forêt du Centre-du-Québec (CDAFCQ) de **1 201.45 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2007 et le 15 juin 2007;
- i) Quote-part des dépenses des équipements supralocaux :
 - Montant total de **9 315.22 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2007 et le 15 juin 2007;
- j) Quote-part des dépenses de fonctionnement pour le transport collectif de la MRC de l'Érable de **1 487.43 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2007 et le 15 juin 2007;
- k) Quote-part des dépenses de fonctionnement de la MRC de l'Érable pour l'hygiène du milieu, de **3 182.47 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2007 et le 15 juin 2007;
- l) Quote-part des dépenses de fonctionnement de la MRC de l'Érable pour la culture, de **1 674.85 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2007 et le 15 juin 2007;

- m) Contribution à la Société d'Horticulture de Princeville de **42 000.00 \$** pour le fonctionnement de la Société et du Café Mondelet payable en deux versements égaux en février 2007 et avril 2007 et **5 000 \$** pour la Foire champêtre et culturelle payable en juin 2007;
- n) Contribution à Développement économique Princeville de **99 000.00 \$** payable en trois versements égaux en février 2007, mai 2007 et août 2007;
- o) Contribution à la bibliothèque municipale Madeleine-Bélanger de **7 500 \$** payable en deux versements égaux en février 2007 et avril 2007 ainsi que **1 500 \$** de remboursement d'achat de livres payable sur présentation de factures;
- p) Contribution au Centre aquatique régional de l'Érable de **73 100 \$** payable en deux versements égaux en janvier 2007 et juin 2007;
- q) Dépenses engagées pour les services rendus par les fournisseurs suivants :
- ABA Extermination inc.
 - Bell Mobilité cellulaire & Bell Mobilité Pagette
 - Biolab
 - Café Appalaches inc.
 - CARRA
 - CSST
 - Électro Alarme 2000 inc.
 - Fiducie Desjardins (RRS & REER)
 - Financière Banque Nationale (REER)
 - Fonds de l'information foncière
 - Fonds des pensions alimentaires
 - Gaz Métropolitain
 - Groupe Distribution (Provigo)
 - Guy Vachon
 - Hydro-Québec
 - Ivic Internet Victoriaville
 - Mckenzie Financial Corporation (REER)
 - Ministre des Finances du Québec
 - Ministre du Revenu du Québec
 - Petites caisses
 - Postes Canada
 - Postage by Phone (Téléchargement)
 - Receveur Général du Canada
 - Régie de l'Assurance-Maladie du Québec
 - SOCAN
 - Société de l'Assurance automobile du Québec
 - SSQ – Groupe financier
 - Syndicat des employés municipaux des Bois-Francs
 - Système de Protection Victo inc.
 - Télébec ltée
 - Vidéotron ltée

ADOPTÉE

07-01-006

Avis de motion – Règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaire

Avis de motion est donné par le conseiller Serge Bizier qu'à une prochaine séance soit régulière, spéciale ou ajournée, sera adopté un règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaire.

Augmentations salariales - Pompiers et brigadiers – à l'étude.

07-01-007

Lumière de rue

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu d'autoriser l'installation de quatre (4) lumières de rue sur la rue Lecours, le tout tel que présenté par le Directeur des Travaux publics sur un croquis des lieux.

ADOPTÉE

07-01-008

Avis de motion – Règlement abrogeant le règlement no 2006-107 et décrétant de nouveaux travaux pour augmenter la capacité d'alimentation en eau potable ainsi qu'un emprunt de 1 400 000 \$

Avis de motion est donné par le conseiller Fernand Ruel qu'à une prochaine séance soit régulière, spéciale ou ajournée, sera adopté un règlement abrogeant le règlement no 2006-107 et décrétant de nouveaux travaux pour augmenter la capacité d'alimentation en eau potable ainsi qu'un emprunt de 1 400 000 \$

07-01-009

Autorisation pour échantillonnage de matières récupérables – RECYQ Québec

ATTENDU QUE le conseil désire autoriser Ni Environnement firme mandatée par RECYQ-Québec, à effectuer une étude de caractérisation des matières résiduelles municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser la firme de consultants NI Environnement à effectuer une étude de caractérisation des matières résiduelles de certaines résidences situées sur le territoire de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

07-01-010

Demande de dérogation mineure – 486 St-Jacques Ouest

ATTENDU QUE cette construction existe depuis très longtemps;

ATTENDU QU'il n'y a jamais eu de plainte concernant ce garage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil accepte la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Côté et Madame Martin afin de régulariser l'implantation de ce garage privé en permettant une marge latérale de 0,55 mètre au lieu de 0,75 mètre, ce qui représente une dérogation de 0,20 mètre p/r à la réglementation.

ADOPTÉE

07-01-011

Demande de dérogation mineure – 11 rue Lavergne

ATTENDU QUE le certificat de localisation produit en 1999 rend la marge avant non conforme par rapport au certificat de localisation produit en 1982;

ATTENDU QUE cette construction existe depuis 1982;

ATTENDU QUE la dérogation demandée est très minime;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil accepte la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Labonté afin de régulariser l'implantation de ce bâtiment multifamilial en permettant une marge avant de 7,40 mètres au lieu de 7,50 mètres, ce qui représente une dérogation de 0,10 mètre p/r à la réglementation.

ADOPTÉE

07-01-012 Avis de motion – Règlement de zonage no 89-212 – Zone Cb-4

Avis de motion est donné par le conseiller André Bergeron qu'à une prochaine séance, soit régulière, spéciale ou ajournée, sera adopté un règlement modifiant les limites de la Zone Cb-4 du règlement de zonage no 89-212 ainsi que pour permettre l'usage industriel de fabrication de produits en métal.

07-01-013 Avis de motion – Règlement de zonage no 89-212 – Zone Ra-8

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté qu'à une prochaine séance, soit régulière, spéciale ou ajournée, sera adopté un règlement modifiant la Zone Ra-8 du règlement de zonage no 89-212 pour permettre l'usage résidentiel d'habitation multifamiliale de 4 à 8 unités de type condominium.

07-01-014 Achat d'un système de sonorisation pour le Centre sportif

ATTENDU QUE le conseil juge opportun d'acquérir un nouveau système de son pour les besoins de la sonorisation du Centre Sportif Paul de la Sablonnière;

ATTENDU QUE l'offre de services présentés par la Firme Euphonie Sonorisation éclairage s'avère intéressante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver l'acquisition d'un système de son présentée par Euphonie Sonorisation éclairage au montant de 8 791 \$ taxes en sus.

QUE Claude Fortier, régisseur aux loisirs soit autorisé à procéder à l'installation du dit système de son au Centre sportif Paul de la Sablonnière.

ADOPTÉE

Bouger en famille 2007 - le maire Gilles Fortier indique à l'assemblée que Princeville sera l'hôte de cette journée en 2007.

07-01-015 Chevaliers de Colomb – Demande de prêt de salle

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers de Colomb de Princeville fêteront le 25 ans de Chevalerie de certains de leurs membres lors d'un souper accompagné d'une soirée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de prêter sans frais la salle

communautaire Pierre Prince au Chevalier de Colomb de Princeville pour la tenue d'un souper et d'une soirée qui aura lieu, samedi, le 27 janvier 2007.

ADOPTÉE

William Sévégné – à l'étude.

07-01-016

Unité Domrémy de Plessisville inc.

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévégné, il est unanimement d'autoriser le versement d'une contribution de 100 \$ à l'Unité Domrémy de Plessisville inc.

ADOPTÉE

07-01-017

Impact Emploi – Place aux Jeunes

ATTENDU QU'il est important de sensibiliser la population au phénomène de la migration des jeunes ;

ATTENDU QU'Impact Emploi, par son projet Place aux Jeunes, réalisera des séjours exploratoires pour des jeunes de 18 à 35 ans ayant quitté ou habitant à l'extérieur de la MRC de l'Érable ;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ en guise de parrainage financier à Impact Emploi pour la réalisation du projet de Place aux Jeunes 2006-2007.

ADOPTÉE

10^e Groupe scout - Remerciements.

07-01-018

Harmonies Prince-Daveluy

CONSIDÉRANT QUE l'organisation Les Harmonies Prince-Daveluy ira représenter la Ville de Princeville lors d'une compétition d'harmonie à New-York en avril 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'autoriser l'attribution d'une aide financière au montant de 500 \$ à Les Harmonies Prince-Daveluy pour encourager et stimuler nos jeunes de Princeville à développer leurs talents et ainsi se mesurer à d'autres jeunes de même niveau lors de la prestigieuse compétition organisée à New-York.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

07-01-019

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière